

Portail Québec > Actualité gouvernementale > Fil de presse > Politique nationale de la ruralité 2007-2014 - LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC  
ACCORDE 500 000 \$ À L'ASSOCIATION DES COASTERS

---

**Politique nationale de la ruralité 2007-2014 - LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ACCORDE  
500 000 \$ À L'ASSOCIATION DES COASTERS**

BONNE-ESPÉRANCE, QC, le 26 mars /CNW Telbec/ - Le ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune et ministre responsable de la région de la Côte-Nord, monsieur Serge Simard, au nom du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, monsieur Laurent Lessard, a annoncé le versement d'une aide financière de 500 000 \$ à l'Association des Coasters pour soutenir l'instauration d'activités de valorisation et de commercialisation des ressources naturelles en Basse-Côte-Nord, soit la filière des produits forestiers non ligneux des petits fruits et des champignons sauvages, nordiques et maritimes à valeur ajoutée en bioalimentaire et «aliments» (produits de santé naturels).

Le projet vise à doter la Municipalité de Bonne-Espérance d'une structure coopérative associant les entreprises privées et à démontrer que l'exploitation durable des produits forestiers non ligneux nordiques peut contribuer à relancer et à diversifier l'économie d'un territoire. La mise en place d'une structure d'approvisionnement ainsi que l'aménagement de plantations sur certaines parcelles afin d'assurer une quantité suffisante de petits fruits sont envisagés. La mise au point de nouveaux produits et leur commercialisation ainsi que la formation de cueilleurs font également partie des actions prévues au plan de travail afin d'expérimenter le modèle et d'accroître la connaissance et l'expertise.

L'aide financière provient des crédits prévus pour les laboratoires ruraux, aide issue de la Politique nationale de la ruralité 2007-2014 pour soutenir des projets avant-gardistes et créer de nouvelles spécialités porteuses d'espoir. Leur réalisation offrira de nouvelles perspectives de développement aux communautés rurales de façon à renouveler la ruralité québécoise. L'aide gouvernementale complète les partenariats et les investissements locaux, lesquels témoignent bien de l'ancrage du projet dans le milieu.

«Ce projet novateur démontre bien toute la volonté de prise en charge des richesses naturelles par une collectivité dans le but de générer des retombées socio-économiques et des emplois durables, en plus de permettre le passage d'une activité traditionnelle à des activités plus structurées pour assurer l'ouverture et l'approvisionnement de nouveaux marchés», a mentionné le ministre Serge Simard.

Les laboratoires ruraux sont destinés à bonifier la vie économique, sociale et culturelle des territoires ruraux du Québec en explorant et en expérimentant de nouvelles voies d'avenir. Et comme ces communautés peuvent apprendre les unes des autres, les promoteurs de ces projets échangeront les observations faites et les résultats obtenus au cours de leurs expériences.

À la suite du troisième et dernier appel de projets, le ministre Lessard et le Comité des partenaires de la ruralité ont retenu neuf projets qui se partageront une enveloppe de près de 3 600 000 \$.

«Il s'agit là d'un projet de relance de l'économie locale par l'émergence de nouvelles activités de valorisation et de transformation qui cadrent parfaitement avec les orientations de notre gouvernement quant au développement des territoires et des régions, d'autant qu'il comporte des possibilités de transfert de savoir-faire aux autres communautés de la Côte-Nord ou à des régions faisant face à des problèmes similaires», a précisé le ministre Simard.

«L'aide financière rendra possible la réalisation de ce projet d'un milieu rural s'appuyant sur sa capacité à renouveler sa ruralité et à chercher constamment de nouvelles solutions fondées sur les ressources de ses communautés. Je félicite le promoteur, l'Association des Coasters, pour sa ténacité et pour cette initiative bénéfique pour la région», a conclu le ministre Lessard.

-30-

---

[Autres communiqués diffusés par cet organisme](#)

[Envoyez ce communiqué à une adresse électronique](#)

Québec 

© Gouvernement du Québec, 2009